

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UNE ETUDE DE BESOINS

Le décret du 1^{er} août 2000 du Code de la Santé Publique mentionne l'obligation pour les porteurs de projets d'établissement d'accueil du jeune enfant de réaliser une étude de besoins. Cette étude est une étape importante du projet car elle permet de mettre en relation les besoins en matière d'accueil et les demandes. Une inadéquation de la réponse risque à court terme de mettre en difficulté financière la MAM.

La réalisation de cette étude de besoins et l'analyse de la situation locale constituent donc le préalable incontournable à la création d'une MAM. Pour ce faire, il est nécessaire de rencontrer les représentants du territoire pressenti pour l'implantation de l'équipement.

La Caf, la MSA et les services de PMI disposent de données quantitatives et qualitatives sur lesquelles s'appuyer pour la réalisation du diagnostic des besoins.

Pour Rappel : Groupe de travail UFCV – CAF – PMI (1/2 journée) Travailler en MAM ». L'UFCV/IPERIA – Contacts : ☎ 04.73.74.45.74.(UFCV) – 04 73 14 68 42 (CAF) – 04 73 42 21 31 (PMI)

TRAME

- Motifs de la création de l'équipement
- Pertinence de son implantation géographique (*axes routiers, installation d'entreprises...*)
- Caractéristiques du territoire (nombre d'habitants, activité économique, habitat, projets d'urbanisme...)
- Évolution des avis de naissance sur 5 ans = Bien cibler les Communes pressenties en amont de la demande (*données PMI*).
- Typologie de la population - nombre de couples avec enfants, taux d'activité féminine (*données INSEE et Caf*)
- Nombre d'enfants potentiellement concernés et son évolution prévisible (enfants de moins de 3 ans, enfants de 3 à 6 ans (*Données Caf*)).
- Présence d'écoles et fermeture ou création de classes maternelles (*données Mairie*) Nombre d'enfants potentiellement concernés par l'accueil en MAM dans cette catégorie d'âge.
- Offre déjà existante sur le territoire en accueil petite enfance, individuel et collectif et le nombre de places correspondantes - en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants et chez les assistants maternels (*données PMI, Caf et RAM*).
- Ecart entre l'offre et la demande
- Besoins des habitants : horaires atypiques, accueil périscolaire... (*Diffusion de questionnaires à la population...*)
- Conclusion

Une étude de besoins n'est pas une juxtaposition de tableaux statistiques et graphiques ; il appartient aux porteurs de projet d'analyser les données, d'argumenter.

La raison d'être d'une étude de besoins n'est pas seulement de convaincre les institutions du bien-fondé de la création d'un nouvel équipement mais aussi d'apporter la preuve de la pertinence d'une telle ouverture dans la durée.